



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA GENÉTOUZE
DU 30 JANVIER 2017**



Le trente janvier deux mille dix-sept (30/01/2017), le conseil municipal de la commune de LA GENÉTOUZE, légalement convoqué le dix-neuf janvier deux mille dix-sept (19/01/2017), s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PLISSONNEAU, Maire.

<u>Membres en exercice :</u>	19
<u>Présents :</u>	PLISSONNEAU Guy – ROY Pierre - ROUTHIAU Jean – RICHARD Evelyne – COUSSEAU Félix – AUBRET Béatrice - BROSSARD Sylvie – COUSSOT Carole – DELAVAUD Christine – FRADET Jean-Pierre - GUIET Jérôme - LETARD Céline - PAILLAT Céline - RABILLÉ Laurent - RENAUD Stéphane
<u>Absents ou Excusés :</u>	MOLLÉ Nathalie –BARTHÉLÉMY Éric- MACÉ Caroline- RICOLLEAU François
<u>Pouvoirs :</u>	MOLLÉ Nathalie à DELAVAUD Christine BARTHÉLÉMY Éric à COUSSEAU Félix MACÉ Caroline à RICHARD Evelyne
<u>Secrétaire de séance :</u>	AUBRET Béatrice

1. ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu du conseil du 17 janvier ayant été envoyé dans la journée, il sera approuvé lors du conseil municipal du mardi 7 février

2. ☞ Fonctionnement de la commune : Travaux 2017 – Période de transition

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, celui-ci l'a autorisé à signer le devis pour l'achat de modulaires.

Il précise que ces derniers serviront également d'espace déjeuner pour le centre de loisirs Espace Mômes.

3. ☞ Commission Foyer Rural – Restaurant scolaire :

A. Projet

Monsieur le Maire informe le conseil que des petites modifications ont été demandées à l'architecte :

- Modification de l'entrée du personnel
- Retrait du local pour le stockage de matériel

Une réunion sera prochainement programmée.

B. Demande de subventions

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation énergétique, de mises aux normes et d'agrandissement du complexe foyer-rural – restaurant scolaire. Le projet consiste en :

- Réfection de la toiture
- Changement des ouvertures
- Changement et isolation des plafonds
- Changement des éclairages
- Changement du mode de chauffage
- Mises aux normes accessibilité
- Mises aux normes incendie
- Agrandissements

Le montant global prévisionnel de ces travaux s'élève à 1 762 510 € HT

Foyer Rural : 980 875 €
Restaurant scolaire 781 635 €

Il informe le conseil que ces travaux peuvent prétendre à différentes subventions.

	Foyer Rural		Restaurant scolaire	
	Dépenses HT	Recettes	Dépenses HT	Recettes
Travaux + bureaux	980 875 €		781 635 €	
DETR				234 491 €
FSIL		294 263 €		
Sydev		50 000 €		50 000 €
Yon et Vie (Leader)		30 000 €		30 000 €
Emprunt/Autofinancement		606 612 €		467 144 €
Total	980 875 €	980 875 €	781 635 €	781 635 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE le projet présenté

SOLLICITE l'Etat, le Sydev et le Syndicat Yon et Vie pour les différentes subventions

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires relatifs à ce dossier.

PRÉCISE que les dépenses seront affectées au budget général

4. ☞ Points divers

A. Logement T4

La locataire du logement T4 de l'Espace la fontaine a fait savoir qu'elle quittait le logement au 1^{er} mars 2017.

B. Dates à retenir

- 8 avril : déménagement de l'école Gustave Eiffel
- 23 avril + 7 mai : Présidentielles (bureau jusqu'à 19h)
- 11 et 18 juin : législatives

Dates des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :

7 février

7 mars

4 avril

9 mai

6 juin

11 juillet

5 septembre

3 octobre

7 novembre

5 décembre